

Brevet Professionnel

Responsable d'Entreprise Agricole

CFAA de la Charente
L'Oisellerie
 Tél : 05 45 61 90 00
 Fax : 05 45 67 14 37
cfa.charente@educagri.fr

➤ Objectifs pédagogiques

Préparer au métier d'agriculteur en tant que salarié ou chef d'exploitation, pouvoir justifier de la capacité professionnelle nécessaire pour le parcours à l'installation et permettre d'obtenir les aides à l'installation (dotation jeunes agriculteurs) et les prêts bonifiés. (Plusieurs orientations sont proposées : Viticulture, Grandes Cultures, Elevage Bovins)

➤ Conditions d'admission

Cette formation par apprentissage s'adresse aux jeunes :

- âgés de 18 à 25 ans titulaires d'un CAPA ou BEPA ou d'un BPA ou ayant terminé une seconde.

➤ Insertion professionnelle visée

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole offre comme débouchés :

- L'installation en agriculture en tant que chef d'exploitation
- La réalisation d'un projet de salariat dans une exploitation agricole ou une entreprise de travaux agricoles

➤ Compétences développées

Toutes les compétences professionnelles et techniques nécessaires pour être capable de faire fonctionner une exploitation agricole ou de pouvoir s'y insérer facilement et de participer activement à son développement.

➤ Lieu de formation

CFAA de la Charente — Site de l'Oisellerie — 16400 LA COURONNE

➤ Calendrier prévisionnel

Rentrée : début septembre

Durée de la formation : 2 ans

	1ère Année	2ème Année
Centre	17 semaines	18 semaines
Entreprise	35 semaines (dont 5 semaines de congés payés)	34 semaines (dont 5 semaines de congés payés)

➤ Modalités d'alternance



BP REA (NIVEAU IV)

PROGRAMME DE LA FORMATION

	CODE UC	DOMAINES ETUDIES
Enseignement Professionnel	UC1	○ Se situer en tant que professionnel
	UC2	○ Piloter le système de production
	UC3	○ Conduire le processus de production dans l'agrosystème
	UC4	○ Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise
	UC5	○ Valoriser les produits ou services de l'entreprise
UCARES	UCARE 1	○ A - Transformation ○ B - Services ○ C - Production
	UCARE 2	Libre (sauf celle choisie en UCARE 1)
<u>Système d'évaluation par Unités Capitalisables (UC) : Epreuves d'examen tout au long de la formation sous la forme d'évaluations professionnelles.</u>		

Rémunération :

Selon l'âge, l'année de formation et le secteur du maître d'apprentissage.
Renseignements fournis par la Chambre Consulaire dont dépend l'employeur/le CFA ou voir fiches jointes ARF A1.3 (contrat d'apprentissage secteur privé).

Inscriptions et renseignements :



CFAA de la Charente - Secrétariat
Site de l'Oisellerie
16400 LA COURONNE
Tel : 05 45 61 90 00 - Fax : 05 45 67 14 37
E-mail : cfa.charente@educagri.fr
Site internet : www.epl-charente.com



Mise à jour Mai 2018